

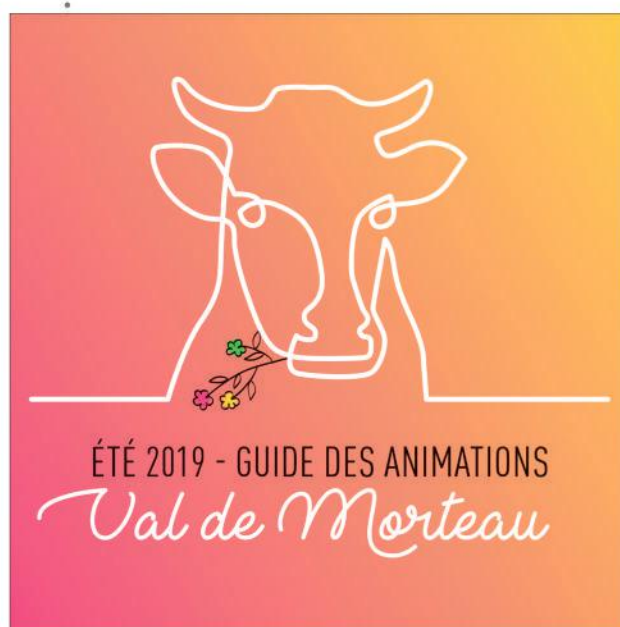
**Morteau,  
Villers-le-Lac,  
Les Fins,  
Montlebon,  
Grand'Combe-Châteleu,  
Les Gras,  
Les Combes,  
Le Bélieu.**



**COMMUNAUTÉ de COMMUNES du  
VAL de MORTEAU**



**JUILLET 2019**



Retrouvez les animations de l'été.  
Plaquette disponible en mairies.

# Sommaire

---

• éditorial.....	3
• budget.....	6
• développement économique.....	8
• eau et assainissement.....	12
• environnement.....	17
• collecte et valorisation des déchets .....	20
• urbanisme .....	25
• tourisme.....	27
• caserne des pompiers.....	34
• culture.....	36
• partenariats réseaux supra interco .....	41
• divers .....	46



# Éditorial

Chers habitants du Val de Morteau,

En raison des élections municipales de mars 2020 auxquelles je ne me représenterai pas, et après 24 années de présidence du Conseil communautaire, je vous livre aujourd'hui mon dernier éditorial du bulletin annuel de notre Communauté de Communes... Ma première élection à ce qui s'appelait alors le District du Canton de Morteau remonte à 1983! Que de chemin parcouru!

Dans cet instant d'émotion, je voudrais d'abord rendre hommage à mes deux prédécesseurs :

- **Christian Genevard** qui a créé le District en juillet 1973 (c'était le deuxième district de Franche-Comté après celui de Montbéliard en 1957), et l'a présidé jusqu'en 1989.
- **Pierre Cheval** qui l'a présidé de 1989 à 1995.

Je voudrais également vous remercier tous, chers habitants du Val de Morteau, qui m'avez fait confiance par l'intermédiaire des élus communautaires choisis dans chacun des huit conseils municipaux de notre intercommunalité.



J'espère avoir été digne de votre confiance au cours de ces 36 années, dont 24 comme président.

Ce fut une expérience enthousiasmante, même si certaines décisions ont été difficiles à prendre et certains dossiers lourds à porter. Je pense à la décision de construire la piscine, aux obstacles à la création de la zone d'activités du Bas de la Chaux ou à la mise en place de la redevance incitative pour la collecte et le traitement des déchets ménagers. Mais l'aboutissement est toujours un moment heureux qui donne au mandat local toute sa richesse.

Le premier dossier important qui m'a été confié a été la **construction du Lycée** et de son gymnase sous l'autorité de Monsieur Christian Genevard. Quelle satisfaction de voir aujourd'hui la notoriété et le dynamisme de cet établissement! Il avait été prévu pour 800 élèves, il en accueille aujourd'hui 1 200 et permet de garder notre jeunesse un peu plus longtemps sur le territoire.

L'accueil du **Téléthon télévisé** dans le Val de Morteau les 6 et 7 décembre 1996, **l'inauguration du théâtre de Morteau** le 10 avril 1997, de la **piscine** le 2 février 2002 ou de la **nouvelle caserne des pompiers** le 22 septembre dernier, furent également des moments très intenses.

Le **contrat de station** pour le développement touristique de la CCVM, signé en novembre 2014 avec l'Union Européenne, l'État, la Région et le Département, a permis la réalisation de l'accueil «**4 Saisons**» **du Gardot** et des **travaux d'élitage des falaises des Bassins du Doubs**.

### **Deux opérations lourdes restent à conduire :**

le regroupement des deux musées horlogers de Villers-le-Lac et de Morteau, et le chemin des rencontres sur la rive droite du Doubs dont la réalisation se heurte encore à des problèmes de maîtrise du foncier.

Si la Communauté de Communes est compétente en matière de développement économique et d'amélioration du cadre de vie, c'est à l'environnement qu'elle consacre la part la plus importante de ses budgets, à la collecte et au traitement des déchets ménagers avec la mise en place du tri, en apport volontaire d'abord, puis en porte à porte avec la redevance incitative en 2013, et à l'assainissement. C'est ainsi qu'après la validation d'un **schéma directeur d'assainissement en 2004**, quatre stations d'épuration ont été construites ou complètement restructurées entre 2006 et 2015 : Les Combes, Le Saut du Doubs, Morteau et Grand'Combe Châteleu.

Mais je ne voudrais pas que mon propos se limite à un retour sur le passé que beaucoup n'ont pas connu. Notre belle intercommunalité doit regarder l'avenir avec sérénité, avec de nouveaux élus, plus jeunes, mieux adaptés aux méthodes actuelles de gouvernance.

Les défis à relever sont nombreux avec la prise de compétences nouvelles, imposées par la loi ou choisies pour une meilleure efficacité. La CCVM vient d'intégrer la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) qu'elle a partiellement déléguée au Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue et la compétence «gestion des eaux pluviales urbaines». Elle

doit maintenant engager une large réflexion sur l'alimentation en eau potable, plus nécessaire que jamais après la sécheresse de 2018. Elle devra prendre en compte les possibilités que lui offrira la loi d'orientation sur les mobilités actuellement en débat au Parlement. Elle devra poursuivre sa collaboration avec ses différents partenaires dans les réseaux auxquels elle participe et qui seront développés au fil des pages de ce bulletin : Pays Horloger, Parc Naturel Régional, Agglomération Urbaine du Doubs, Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté, Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue, Agence Économique Régionale, Territoires d'Industrie... La tâche est immense, le mouvement d'intégration est inéluctable, mais il faudra garder la proximité et préserver la cohésion qui est un des atouts de notre territoire.

J'aurai modestement contribué à écrire quelques pages de l'histoire de la Communauté de Communes du Val de Morteau, l'essentiel est que les femmes et les hommes de ce territoire puissent y vivre de mieux en mieux.

Je veux remercier très chaleureusement tous ceux qui m'ont accompagné et soutenu pendant ces années de service à notre collectivité parce que tout ce qui a pu être fait est un travail d'équipes :

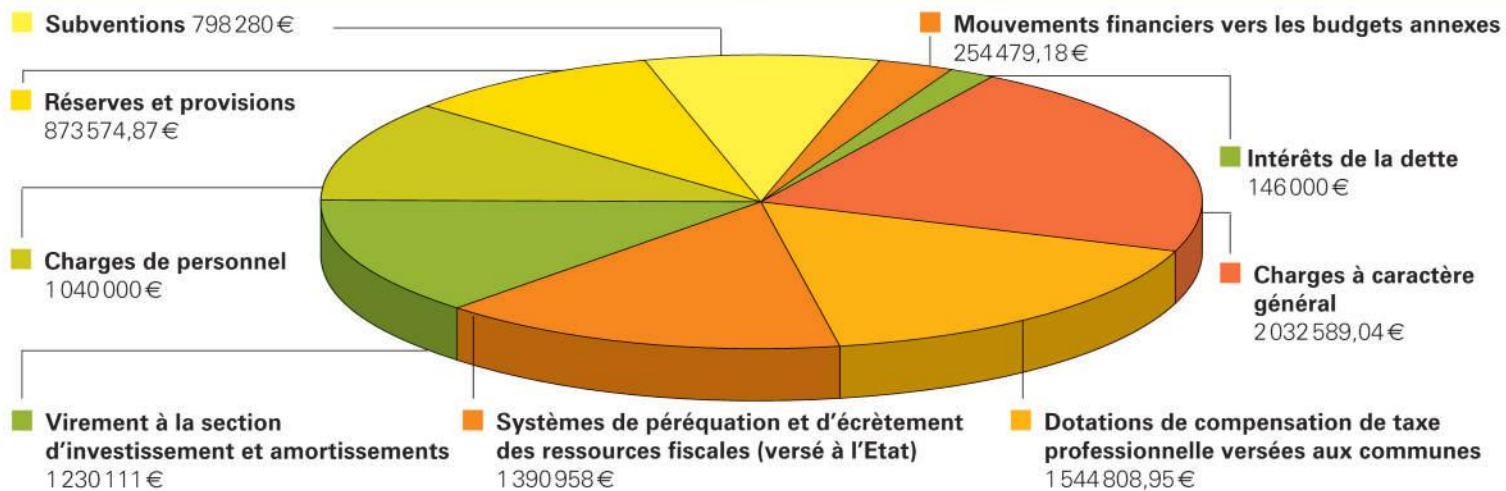
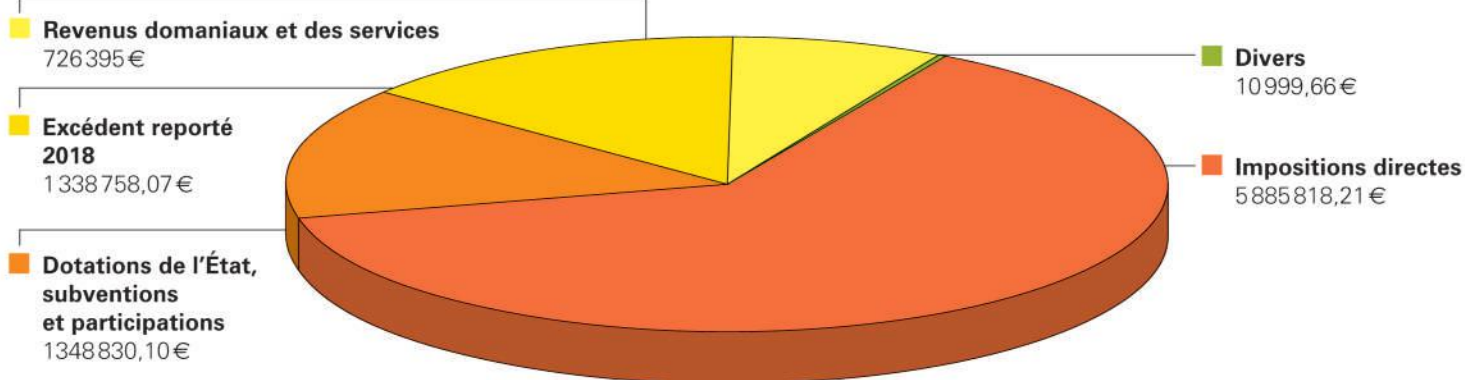
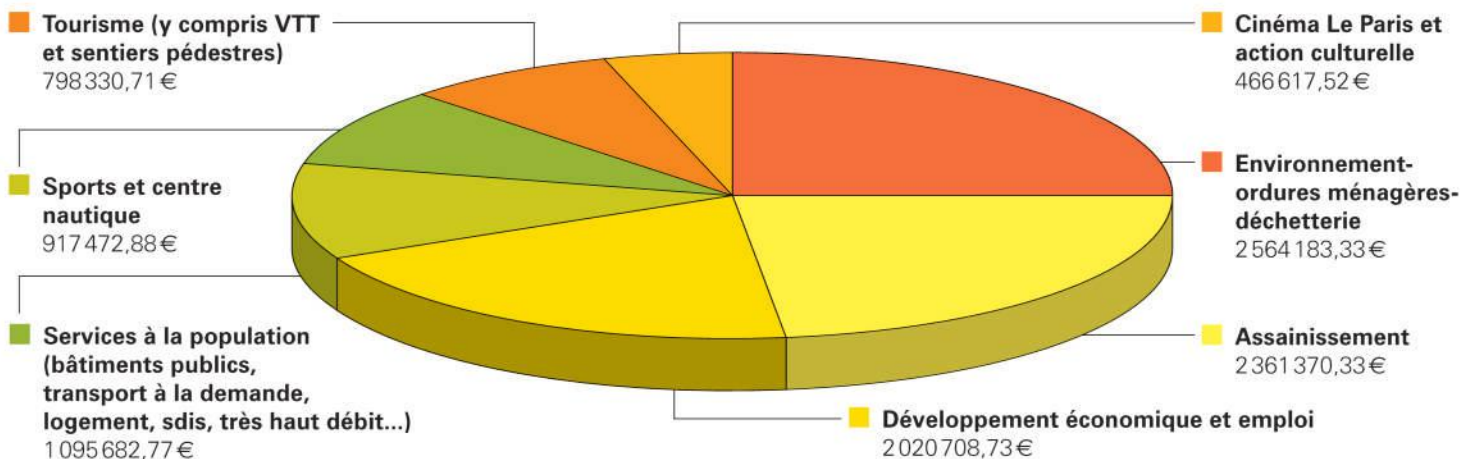
- les Maires et les Conseillers communautaires toujours dévoués et soucieux des intérêts des collectivités,
- tous les services d'une exceptionnelle qualité et d'un total dévouement,
- les entreprises,
- les associations,
- et vous tous chers habitants de ce Val de Morteau.

Bien sincèrement

**Jean-Marie Binétruy**

Président de la Communauté de Communes du Val de Morteau

.....

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019 : TOTAL 9310801,04 € (BUDGET PRINCIPAL)**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019 : TOTAL 9310801,04 € (BUDGET PRINCIPAL)**

**RÉPARTITION PAR COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018 (HORS CHARGES NON VENTILABLES) : TOTAL 10 224 366,27 €**




# Budget 2019

## Le budget 2019 a été approuvé par le Conseil de Communauté de Communes le 9 avril

**E**n 2019, comme en 2018, la principale orientation budgétaire consistera en une gestion rigoureuse, rendue nécessaire par la conjonction de la diminution des dotations de l'Etat et de la montée en puissance des mécanismes de péréquation des recettes fiscales mis en place par l'État.

Il est à souligner que malgré ce contexte, les taux des différentes ressources fiscales communautaires n'augmenteront pas en 2019. Ceci sera rendu possible par la stabilité de nos charges de fonctionnement et notamment de nos charges de personnel, aucune évolution majeure n'étant attendue dans la structure de nos effectifs.

Les subventions aux associations sont maintenues avec une inscription de 236 000 € soit l'équivalent des crédits consommés en 2018.

La modération des programmes d'investissement et le non-recours à l'emprunt, visant à continuer le désendettement de la CCVM, contribueront à assurer l'équilibre de nos budgets.

D'autre part, il est à signaler que la CCVM intègre deux nouvelles compétences :

- **GEMAPI** (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), nouvelle compétence confiée au syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue pour une participation annuelle de 80 000 €.
- **Eaux pluviales urbaines**, compétence jusqu'alors exercée par les communes et transférée à la CCVM, le montant total des charges ainsi transférées (hors projets nouveaux) étant

estimé par la commission locale d'évaluation des charges transférées à 485 379 €.

Le programme d'investissement 2019 inclut des interventions dans de nombreux domaines de compétence communautaire au service de la population et du territoire :

- **Mobilités**, avec l'inscription d'un premier acompte sur la participation aux surlargeurs des ponts en vue de la création de la future voie douce le long de la RD 48 entre Morteau et Montlebon.
- **Développement économique et innovation**, avec la contribution à l'opération de soutien à l'immobilier d'entreprises initiée par le Conseil régional ou encore l'aménagement d'un espace de travail partagé («coworking»).
- **Tourisme**, notamment par l'aménagement de «stations» de marche nordique, trail et VTT.
- **Services à la population**, avec différents aménagements à la gendarmerie et au Centre fiscal, tous deux propriétés de la CCVM, mais également la refonte complète de notre site Internet. De plus, la CCVM, déjà en charge de deux compétences majeures pour l'environnement (ordures ménagères et assainissement), s'engage encore davantage pour le développement durable avec la réalisation d'un «PCAET» (Plan Climat Air-Énergie Territorial), outil de planification visant à atténuer les impacts du changement climatique sur le territoire.

# Développement économique

## Territoires d'industrie

### Territoires d'industrie

L'initiative « Territoires d'industrie » a été annoncée par le Premier ministre le 22 novembre 2018 à l'occasion du Conseil national de l'Industrie.

Elle s'inscrit dans une stratégie du Gouvernement de reconquête industrielle et de développement des territoires. 136 « Territoires d'industrie », répartis dans toute la France ont été identifiés par une mission pluridisciplinaire comme des territoires à forte dimension industrielle.

Les Communautés de Communes du Val de Morteau, des Portes du Haut-Doubs, du Plateau du Russey, du Pays de Maïche et de Loue Lison, ont ainsi été retenues comme un seul Territoire d'industrie. Dans le département il n'y a que deux territoires retenus, le second est Belfort-Montbéliard.

Au niveau national, plus de 1,3 milliards d'euros et d'importants moyens humains, techniques et financiers seront orientés prioritairement vers ces Territoires d'industrie. C'est une opportunité très intéressante pour notre territoire.

Un comité de pilotage, associant élus et entreprises, a été créé, pour identifier les actions prioritaires à engager et les partenariats à construire.

Cédric Bôle, Maire de Morteau et Vice-Président à l'Économie de la CCVM et Christian Parrenin, Président de l'entreprise S.I.S. à Avoudrey, ont été désignés comme binôme référent de ce dispositif pour le territoire.





[www.aer-bfc.com](http://www.aer-bfc.com)

## L'AER

Créée le 1<sup>er</sup> octobre 2017, à l'initiative du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence Économique Régionale Bourgogne-Franche-Comté contribue au développement de l'économie régionale. Elle accompagne les entreprises et les territoires.

C'est une société publique locale, à laquelle la CCVM est actionnaire.

Ses objectifs stratégiques sont :

- Accompagner le maintien et le développement de l'activité économique et de l'emploi sur le territoire,
- Soutenir la politique de développement économique et sa mise en œuvre dans les territoires en fonction des besoins,

- Promouvoir l'attractivité économique de la région,
  - Développer l'innovation et l'éco-innovation.
- L'Agence est présente sur 2 sites, Besançon et Dijon et 1 pôle territorial dans les territoires (Côte d'Or, Doubs, Haute-Saône, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Territoire de Belfort, Yonne). Elle regroupe entre 35 et 40 personnes. Les représentants de l'AER ont déjà réalisé plusieurs visites d'entreprises sur notre territoire.

.....  
**Contact : M. Yassine Hamidouche**  
**[yhamidouche@aer-bfc.com](mailto:yhamidouche@aer-bfc.com)**  
 .....

## Tiers-Lieux coworking

Le Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté, dont la CCVM est membre depuis fin 2017, a réalisé une mission d'études sur la définition, la mise en place et la promotion d'espaces de travail collaboratifs à l'échelle de son territoire, et leur mise en réseau potentielle.

Cette étude a également permis à la CCVM de mieux cerner les potentialités de notre territoire, et les besoins auxquels répondre. Il ne s'agirait pas de copier un modèle national, mais d'élaborer un projet sur-mesure, apportant une plus-value certaine à notre économie.

À partir de l'étude, de visites d'espaces de coworking et d'échanges avec d'autres acteurs du développement économique, dont l'Agence Économique Régionale, le projet du Val de Morteau doit être construit autour d'une polyvalence d'usages répartie entre plusieurs espaces.

- Espace coworking
- Espace tiers-lieu
- Espace Atelier ou FabLab
- Espace Développement d'entreprises (incubateur, pépinière)

Cet espace polyvalent, axé sur la création et le développement d'activités en lien avec les métiers du luxe et de la micro-technique, permettrait de développer plus de synergie avec le territoire, en relation avec le lycée de Morteau et les formations techniques du Greta, et à destination des entreprises innovantes comme des jeunes créateurs.

Les élus de la CCVM ont souhaité poursuivre cette réflexion, afin de créer un espace attractif, fonctionnel, ouvert et utile à tous, sans discrimination d'âge ou d'expertise.

## Sécurisation de la Zone d'Activités

La zone d'activités du Bas de la Chaux, gérée par la CCVM, disposera tout prochainement de caméras au niveau de ses deux entrées. Ces caméras, qui peuvent enregistrer les plaques d'immatriculation des véhicules en cas d'incident, permettront de sécuriser le site et de limiter les incivilités.

L'autorisation préfectorale pour la pose des caméras a été accordée, et le système devrait être opérationnel prochainement. Le montant des travaux s'élève à 18600€ TTC.



## Point sur la Zone d'Activités du Bas de la Chaux

La zone d'activités du Bas de la Chaux va connaître un développement important en 2019, puisque deux extensions importantes y sont programmées, au sein des entreprises Pfahrer (qui bénéficiera de l'aide régionale et intercommunale) et Finn'Est.

Par ailleurs, plusieurs parcelles ont été réservées, pour des projets artisanaux et industriels. Ainsi l'entreprise Tremail Logistic, transitaire en douane et commissionnaire en transport basée au Locle,

devrait engager tout prochainement les travaux de construction d'un nouveau bâtiment.

Des travaux viennent également de commencer de l'autre côté de la route du Bélieu, à proximité de la zone d'activités, pour la future implantation du centre d'entretien routier du Département du Doubs, qui disposera ainsi de locaux plus fonctionnels en libérant ceux de la rue de la Glapiney et du Champ de Foire à Morteau tout en restant sur notre territoire.

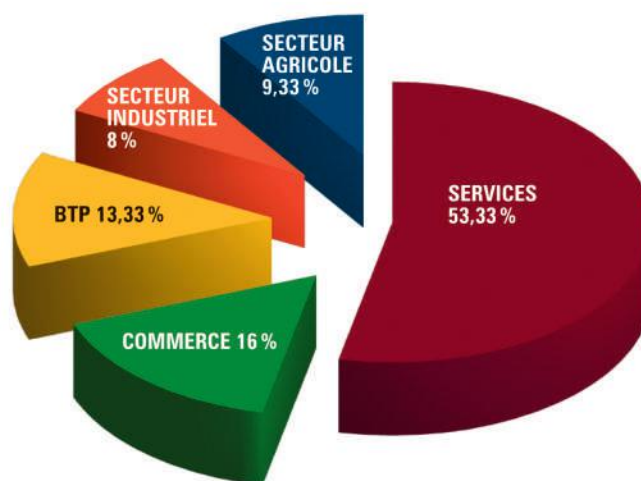


## Observatoire économique

**150 créations d'entreprises ont été enregistrées sur l'ensemble des communes de la CCVM en 2018.**

Ce chiffre témoigne de la vitalité de notre territoire. (source sirene / hors sci).

En 2018, le service développement économique a reçu 79 porteurs de projets à différentes étapes, de l'idée de départ à la réalisation. Tous ont été accompagnés et environ 1/4 ont concrétisé leur projet.



Création d'entreprises en 2018

## Vœux au monde économique

La traditionnelle cérémonie des vœux au monde économique a eu lieu le 25 janvier 2019 au théâtre, en présence des Élus de la Communauté de Communes mais aussi de **Monsieur Joël Mathurin**, Préfet du Doubs et de **Madame Annie Genevard**, Députée du Doubs et Vice-Présidente de l'Assemblée nationale.

Cette année, ce sont des entreprises de la zone du Bas de La Chaux qui ont été mises à l'honneur :

- **EcoDouBio**, *Samuel Jacquet*, précurseur sur les marchés de l'énergie solaire, il répond aux demandes des particuliers comme des entreprises.
- **Garage Mazzotti**, *Julien Mazzotti*, passionné par son métier de réparateur poids-lourds et

soutenu par sa famille, Julien s'adapte aux nouveaux marchés et continue à se former, pour proposer le meilleur service à ses clients.

- **Infosoft 25, digital Est**, *Franck Destaing*, peut répondre à toutes les problématiques informatiques des entreprises : diagnostic digital, installation, maintenance.

- **Finn-Est**, *Ghislain Tisserand*, a retracé le parcours et les projets de cette entreprise familiale de construction-bois qui connaît un développement rapide.

La diversité des activités présentées, l'engagement et l'énergie des intervenants ont séduit le public, qui a continué d'échanger lors du buffet dans une ambiance positive reflétant le dynamisme économique de la CCVM.



# Eau et assainissement

## Programme de travaux pour l'année 2019

**D**epuis 2016, le budget alloué aux travaux pour la construction et la réhabilitation des réseaux d'assainissement «eaux usées» est limité à 400 000€HT par an, et fait l'objet d'une programmation pluriannuelle, en lien avec les travaux de réfection et d'aménagement de la voirie engagés par les mairies et les syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable. L'amélioration de la collecte des eaux usées et l'élimination des eaux claires parasites (eaux de pluie, de drainage, etc.), qui perturbent le réseau d'assainissement, demeurent les deux objectifs prioritaires de ces travaux.

### **La commission assainissement a inscrit pour l'année 2019 la réalisation des travaux suivants :**

- La reprise du réseau de collecte des eaux usées dans la rue du Pré Rondot à Grand'Combe Châteleu jusqu'au site de Jurabois.
- La poursuite des travaux de mise en séparatif dans la rue de la Forêt à Villers-le-Lac. Il s'agit de la dernière tranche de travaux dans cette rue. Cette dépense est inscrite sur l'enveloppe restante des travaux de l'année 2018.
- La réalisation de travaux divers sur les ouvrages existants: déversoirs d'orage à entretenir et améliorer, regards de visite à reprendre, branchements à créer ou réparer, etc.
- Intervention en urgence sur le réseau de collecte des eaux usées rue Fontaine l'Epine à Morteau suite à une casse importante en début d'année.



Le détail et le coût du programme sont :

	TRAVAUX	ÉTUDES	CONTRÔLES PRÉ-RÉCEPTION	MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION
<b>Rue de la Forêt VILLERS-LE-LAC</b>	124 394 €HT	5 971 €HT	3 454 €HT	133 819 €HT
<b>Rue du Pré Rondot GRAND'COMBE CHÂTELEU</b>	321 797 €HT	15 446 €HT	3 576 €HT	340 819 €HT
<b>La Tuilerie LES FINS</b>	18 076 €HT	868 €HT	524 €HT	19 468 €HT
<b>Route des Fins VILLERS-LE-LAC</b>	160 000 €HT	7 680 €HT	2 590 €HT	170 270 €HT
<b>Travaux divers</b>	28 843 €HT	1 384 €HT	—	30 227 €HT
<b>TOTAL</b>	<b>653 110 €HT</b>	<b>31 349 €HT</b>	<b>10 144 €HT</b>	<b>694 603 €HT</b>

## Vous vendez : faites contrôler vos branchements ou votre dispositif d'assainissement non collectif

La Communauté de Communes du Val de Morteau a rendu obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 le contrôle des branchements des immeubles desservis par des réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales lors de leur mise en vente.

Ce contrôle permet de :

- faire respecter l'obligation de raccordement et d'informer les propriétaires sur leur obligation de supprimer les fosses septiques et les installations de même nature conformément à l'article L.1331-5 du Code de la Santé Publique dès lors que la propriété est desservie ;
- augmenter le taux de raccordement et le taux de conformité et donc contribuer au bon fonctionnement du système d'assainissement ;
- aider à la réduction des eaux claires para-

sites et à la suppression des déversements directs au milieu naturel ;

- donner une information claire au vendeur ainsi qu'à l'acheteur sur l'état de la conformité et indiquer, le cas échéant, les travaux à réaliser sous un délai maximal d'un an.

Le document établi à l'issue de la visite est valable 3 ans, tout comme le rapport rédigé lors du contrôle du dispositif d'assainissement individuel.

Le formulaire de demande de contrôle de diagnostic est disponible sur notre site internet ([www.cc-valdemorteau.fr](http://www.cc-valdemorteau.fr)).

Depuis le 15 mars 2019, les contrôles sont réalisés par la société JDBE, et la collectivité a fait évoluer les tarifs à la baisse :

Immeuble jusqu'à 2 logements	100€TTC
Hébergement de type touristique	110€TTC
Établissements artisanaux, commerciaux et industriels (sans logement de fonction, ni de gardiennage)	120€TTC
Local commercial, artisanal, entrepôt jusqu'à 5 points d'évacuation des eaux usées	120€TTC
Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif	110€TTC
Absence volontaire ou non du demandeur ou de son représentant au moment de la visite ou tout rendez-vous décommandé à moins de 48h de la date du rendez-vous	40€TTC
Délivrance du rapport de visite et de conformité pour des biens ayant été contrôlés depuis moins de 3 ans	25€TTC





Au cours de la première année, ce sont près de 400 contrôles qui ont été réalisés et 19,25 % des dossiers présentent une non-conformité. Ces non-conformités portent sur la présence d'une fosse septique, sur des inversions de branchement ou sur le non-raccordement de l'immeuble.

<b>Fosse septique</b>	13%
<b>Fosse septique et séparation des EU et EP</b>	17%
<b>Partiellement raccordé</b>	10%
<b>Non raccordé</b>	31%
<b>Inversion totale de branchement</b>	1%
<b>Mise en séparatif</b>	10%
<b>EU dans EP</b>	4%
<b>EP dans EU</b>	10%
<b>Autres</b>	3%



## Compétence « Eau Potable »

Aujourd'hui, sur le territoire de la Communauté de Communes du Val de Morteau, l'alimentation en eau potable est toujours une compétence communale.

Quatre des huit communes de la CCVM l'exercent directement, en régie pour Montlebon, Grand'Combe Châteleu et Les Gras, en délégation de service public pour Morteau.

Les quatre autres communes, Villers-le-Lac, Les Fins, Le Bélieu et Les Combes ont transféré cette compétence à un syndicat, du Plateau du Russey pour les trois premières, du Plateau des Combes pour la dernière.

La loi impose dorénavant que cette compétence devienne intercommunale, au 1<sup>er</sup> janvier 2020 de façon obligatoire ou au plus tard en 2026 si une minorité de blocage (au moins

25% des communes représentant au moins 20% de la population) s'y oppose.

Les communes de la CCVM ont constitué cette minorité de blocage pour 2020. Néanmoins, les épisodes de sécheresse que nous avons connus l'an dernier nous obligent à travailler à une échelle plus large que la commune dans l'interconnexion des réseaux et dans la recherche de ressources nouvelles.

C'est pourquoi, la CCVM, en partenariat avec les syndicats du Russey et des Combes et les communes compétentes, engagera très prochainement une étude approfondie pour préparer ce transfert de compétence, et être mieux armée, dans une gouvernance adaptée, pour faire face aux enjeux de la maîtrise de la ressource en eau.

## Transfert de la compétence eaux pluviales

En application de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015, la CCVM a intégré, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence «Eaux pluviales urbaines», eaux de toiture et eaux de ruissellement (routes en particulier), en lieu et place des communes membres. Elle est donc désormais chargée de l'entretien, du renouvellement et de l'extension des différents réseaux et ouvrages (bassins de rétention par exemple) de collecte de ces eaux pluviales, depuis les différents chéneaux quand elles ne sont pas récupérées ou à partir des grilles avaloirs dans les chaussées.

Comme lors de tout transfert de compétence, les ouvrages, biens et moyens nécessaires à l'exercice de la compétence doivent également être transférés, ce qui constitue un transfert de charges des communes vers la Communauté de Communes. Ce transfert de charges doit être estimé et compensé, sur la base d'un rapport établi et validé par la CLECT, Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, librement organisée par le Conseil communautaire et dans laquelle chacune des communes membres est représentée.

Pour la CCVM, et sous réserve de l'approbation définitive de ce rapport, cela représente des charges transférées estimées à 485 379€ annuels à compter de 2023, le principe d'une montée en charge progressive ayant été validé de 2019 à 2022.



# Environnement

## Syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue

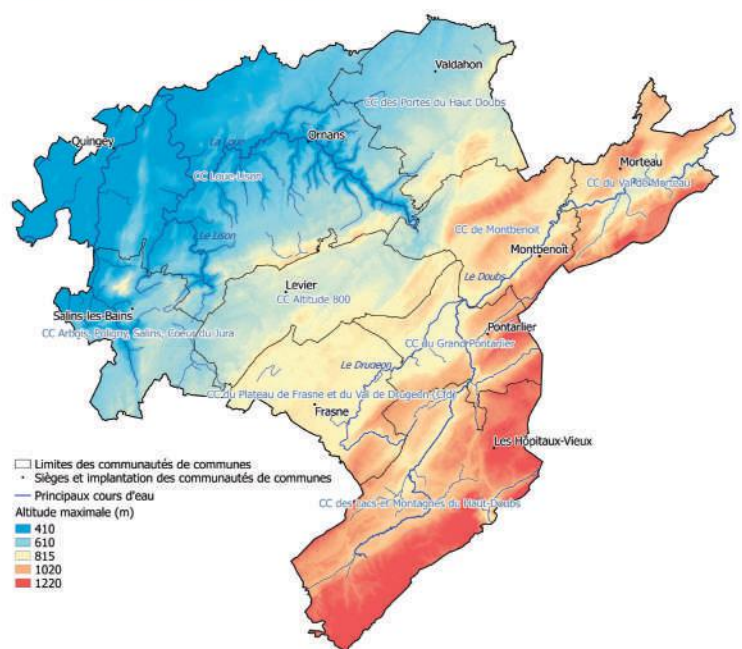
**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Communauté de Communes du Val de Morteau a intégré le nouveau syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue, issu de la fusion du syndicat des milieux aquatiques du Haut-Doubs (SMMA-HD) et du syndicat mixte de la Loue (smix Loue). Regroupant le département du Doubs et les Communautés de Communes de Loue Lison, du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon, d'Arbois Poligny Salins Coeur du Jura, d'Altitude 800, des Portes du Haut-Doubs, des Lacs et Montagne du Haut-Doubs, du Grand Pontarlier, de Montbenoit et du Val de Morteau, ce syndicat a pour objet d'assurer, sur son territoire d'intervention représentant 119 276 habitants, la gestion globale et concertée de l'eau et des milieux aquatiques ainsi que la valorisation et la protection de son territoire dans les domaines environnementaux. Il assure par ailleurs la prévention des inondations et des submersions ainsi que la gestion des cours d'eau, selon un principe de solidarité territoriale.

Sont ainsi inscrits au programme 2019 du syndicat la restauration morphologique de la Furieuse et l'aménagement d'un cheminement piétonnier dans la traversée de Salins-les-Bains, les premières actions de mise en valeur des tourbières et zones humides d'Arc-sous-

Cicon, ainsi que la reconnaissance des cours d'eau sur les nouveaux territoires du syndicat dont celui de la CCVM, permettant de définir les actions prioritaires à engager.

La CCVM, qui bénéficie ainsi d'une ingénierie reconnue et d'un programme d'intervention à l'échelle du bassin versant du Doubs, participe à hauteur de 80 000€ au programme de ce syndicat, soit 4€ par hab/an.

### PÉRIMÈTRE DE SYNDICAT MIXTE HAUT-DOUBS HAUTE-LOUE





## Bilan de l'inventaire des zones humides

La Communauté de Communes du Val de Morteau a passé une convention avec le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs pour une durée de deux ans pour l'animation, le suivi et l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'inventaire des milieux humides de son territoire, l'Agence de l'Eau était également partenaire de l'opération, et a financé une partie de l'étude.

Un milieu humide est un milieu où l'eau est présente de façon permanente ou temporaire et qui présente une végétation adaptée (hygrophile) et un sol «façonné» par l'eau (hydromorphe). La réglementation impose aujourd'hui que ces milieux soient protégés car ils ont été largement détruits durant les dernières décennies (assèchement par drainage, construction de digues et de barrages, augmentation de l'urbanisation, pollutions diverses) et sont encore menacés à ce jour.

### **Les milieux humides présentent cependant plusieurs fonctions essentielles :**

- Régulation de la ressource en eau: rôle d'éponge et d'auto-épuration des écosystèmes
- Réservoir de biodiversité: refuge et réservoir d'eau et de nourriture
- Production agricole
- Tourisme et loisirs

L'étude a permis de recenser 592 milieux humides potentiels sur le territoire de la CCVM, dont 222 seulement étaient déjà répertoriés par des inventaires DREAL ou inventaires existants. Des relevés floristiques et des expertises sur la nature du sol ont été réalisés sur 370 de ces sites, qui ont permis de repérer 70 sites de milieux humides fonctionnels, pour une surface de 107,7 hectares composés à 70 % par des prairies humides fauchées ou pâturées. Les communes de Villers-le-Lac, Montlebon, Grand'Combe Châteleu et Le Bélieu accueillent l'essentiel de ces sites.

Suite à cette étude, la Communauté de Communes du Val de Morteau devra :

- hiérarchiser ces milieux humides afin de prioriser les actions de protection et de restauration,
- rencontrer les acteurs locaux qui occupent ces surfaces identifiées,
- rédiger un plan de gestion stratégique à l'échelle de la CCVM afin de définir les objectifs de non dégradation et de restauration des milieux humides et de leurs fonctions.

## Plan Climat Air Energie Territorial

Afin d'intégrer les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et de la Loi de Transition Energétique (LTE), la CCVM a l'obligation, comme toutes les Communautés de Communes de plus de 20 000 habitants, d'établir un PCAET, Plan Climat Air Energie Territorial, document cadre pour le territoire fixant des ambitions aux horizons moyen et long terme 2021, 2026, 2030, 2050 pour :

- **Réduire la facture énergétique**
- **Réduire sa vulnérabilité climatique, énergétique**
- **Développer le volet « croissance verte »**
- **Développer un réel projet de transition durable pour le territoire**

*Véritable projet de territoire, cette démarche de PCAET est constituée de plusieurs étapes :*

- **Un diagnostic**
  - Air, climat, énergie, carbone
  - Environnement

- **Une stratégie**

- Quels objectifs? Quels futurs?
- Horizons 2024, 2030, 2050

- **Un plan d'actions**

- Immédiates, court terme, long terme
- Portées par la collectivité ou par des parties prenantes
- Répondant aux objectifs et enjeux
- Opérationnelles, pragmatiques, faisables

- **Un dispositif de suivi / évaluation**

- Suivre ce qui se fait réellement
- Suivre l'efficacité et réajuster
- Préparer la révision

Conduite en mode gestion de projet, la démarche de PCAET réunit élus, services, entreprises, associations, particuliers concernés dans des prospectives concertées.

La CCVM a missionné la société Mosaïque Environnement pour l'accompagner dans cette démarche. Le premier rendu du diagnostic est attendu cet été.



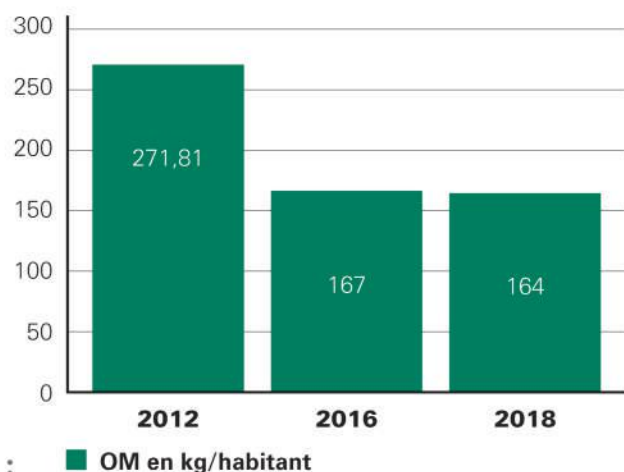
# Collecte et valorisation des déchets

## Les performances 2018

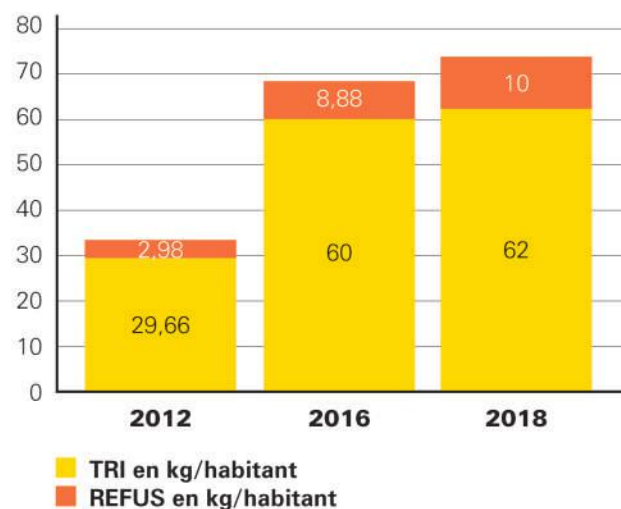
**G**âce à ces graphiques, nous observons directement l'effet de la redevance incitative avec une diminution de la quantité d'ordures ménagères collectée et une hausse de la quantité collectée des emballages recyclables.

Cependant, nous observons toujours une hausse des refus de tri, c'est-à-dire des déchets qui ne sont pas acceptés dans le bac jaune. Nous vous demandons d'être vigilants quant à la qualité de votre tri afin d'éviter des surcoûts pour l'ensemble des usagers.

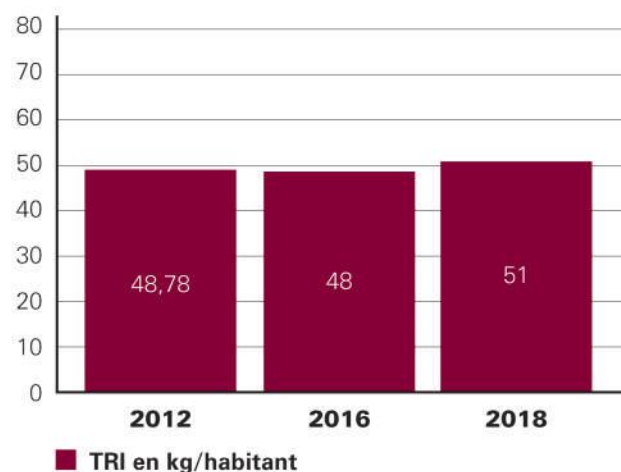
ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ D'ORDURES MÉNAGÈRES



ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ DE TRI ET DE REFUS DE TRI



ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ DE VERRE COLLECTÉ



## Ramène tes PILES, il est temps de faire FACE !

Afin de sensibiliser les élèves au recyclage des piles, Préal Haut-Doubs a lancé au mois de novembre un **concours de collecte de piles à destination des écoles primaires**. Ainsi, 25 établissements, soit 2600 élèves, ont collecté des piles durant 4 mois.

Les résultats ont été proclamés début mars avec plus de 10 tonnes collectées. «Votre concours est un record en terme de volume collecté!» annonce l'éco-organisme «Corépile» qui a ac-

compagné la mise en place de ce concours.

L'école des Combes arrive en tête du concours avec un résultat impressionnant : les 57 élèves participants ont récolté l'équivalent de 14kg de piles par élève soit le poids d'une girafe femelle adulte ! L'établissement a été récompensé par une dotation de 300€ afin de financer un projet ou l'achat de matériel.

Un grand bravo à tous les élèves qui ont participé à cette action !



## La recyclerie de Maîche

Donner une seconde vie aux déchets, favoriser la réutilisation, et développer l'offre d'emploi d'insertion, telles seront les missions de la future recyclerie de Maîche. Plus de 80 personnes se sont déplacées aux 3 réunions organisées en avril par Préal et la Fruitière à énergies, avec en tête un objectif : imaginer ensemble la recyclerie ! Étudiants, retraités, artisans, militants et membres d'associations locales, élus, hommes, femmes, tous ont pu se retrouver et contribuer à ce projet de recyclerie. Réuni en petit groupe de travail, chacun a pu s'exprimer sur sa vision du territoire et sur ce qu'il pouvait apporter à la recyclerie.





## Collecte des déchets verts

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, et comme chaque année, les bennes à déchets verts ont été mises en place.

**On ne peut y déposer que les branchages et le gazon. Il est notamment interdit d'y déposer de la litière d'animaux, des épluchures, des restes alimentaires, des fruits.**

Les bennes sont accessibles uniquement aux particuliers de la Communauté de Communes du Val de Morteau, les professionnels doivent se rendre à la déchèterie des Fins.

### OÙ SONT LES BENNES ?

- 2 bennes sont aux ateliers municipaux de Villers-le-Lac
- 1 benne est aux ateliers municipaux de Morteau
- 1 benne est rue de la Vigne à Montlebon
- 1 benne est vers les ateliers municipaux des Gras

### QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS VERTS DES BENNES ?

Ils sont apportés à la déchèterie pour y être broyés.

Une fois broyés, ces déchets verts sont soit utilisés en co-compostage soit envoyés sur la plate-forme de compostage de Préval.

### QU'EST-CE QUE LE CO-COMPOSTAGE ?

Les déchets verts broyés sont mélangés avec le fumier des agriculteurs et mis en andain dans les champs. Après une période d'environ 6 mois à 1 an, qui permet la maturation du compost biologique, celui-ci est épandu dans les champs.

La valorisation de nos déchets verts dans les filières de compostage et de co-compostage implique une très bonne qualité de produits. Il est donc très important que les consignes, quant aux produits acceptés, soient scrupuleusement respectées.

**Nous vous remercions d'avance pour votre implication!**



## La vente de composteurs

De mars à octobre, Préval propose des composteurs au tarif préférentiel de 40€ pour les particuliers. Des ventes sont organisées régulièrement sur le territoire de la Communauté de Communes et permettent aux usagers d'obtenir des conseils sur la pratique du compostage.

**La précommande est indispensable via le site internet [www.preval.fr](http://www.preval.fr) avec un règlement en ligne ou par l'envoi d'un bon de commande avec un règlement par chèque.**

### Prochaines ventes sur Morteau:

- Mercredi 11 septembre
- Mercredi 16 octobre.

Le compostage permet de réduire de 40% le poids de nos ordures ménagères.



## Placette de compostage de Grand'Combe Châteleu

Territoire « zéro déchet, zéro gaspillage », Préval Haut-Doubs a créé une nouvelle placette de démonstration du compostage domestique afin de permettre la sensibilisation de la population à cette thématique.

Cette placette a vu le jour dans le jardin partagé de la ferme musée de Grand'Combe Châteleu. 4 composteurs ont été installés, alimentés par les déchets du jardin et les activités du musée. De plus, 6 panneaux explicatifs s'ajoutent à cet endroit.

Cette placette bénéficie de 2 animations par an pour le grand public, dédiées au compostage, et est accessible à tous les visiteurs du musée. De plus, ce lieu peut être un outil pédagogique pour l'accompagnement de classes souhaitant découvrir le compostage.



## Collecte amiante

Un service de collecte de l'amiante lié est mis en place sur le territoire de Préval. Ce service, réservé aux particuliers, est disponible uniquement sur réservation.

Les déchets acceptés sont uniquement les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes. Les quantités sont limitées par apport, par an et par foyer :

- 25 m<sup>2</sup> de couverture ayant conservé son intégrité,

- 10 m de canalisations en fibro-ciment,
- 40 m<sup>2</sup> de dalles vinyle-amiante,
- 6 unités de bacs horticoles.

Les dates et lieux de collectes sont organisés en fonction des demandes.

.....  
**POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE,  
 VISITEZ LE SITE [WWW.PREVAL.FR](http://WWW.PREVAL.FR)  
 OU CONTACTEZ LE 03.81 46 95 22.**  
 .....

**NOUVEAU SERVICE pour les particuliers**

**COLLECTE DE L'AMIANTE LIÉ**  
SUR LE SECTEUR DU HAUT-DOUBS

FILIÈRE SPÉCIFIQUE:  
dépôt interdit en déchèterie

**a**

seulement sur inscription  
à Préval au 03.81.46.49.66

**préval**  
Haut-Doubs  
PRÉVENTIONS COORDONNÉES DES DÉCHÈTES

Préval Haut-Doubs / Les Petits Planchants - BP 235 - 25303 Pontarlier Cedex 3 / contact@preval.fr / www.preval.fr



# Urbanisme

## Bilan d'activité du service instructeur de la CCVM

**R**épartition du nombre de dossiers traités par commune en 2017 et 2018 (déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et certificats d'urbanisme opérationnels) :

COMMUNES	NB EN 2017	% EN 2017	NB EN 2018	% EN 2018
LE BÉLIEU	25	4	24	4
LES COMBES	22	3	29	5
LES FINS	88	14	93	15
GD COMBE CHÂTELEU	46	8	35	6
LES GRAS	19	3	23	4
MONTLEBON	76	13	77	12
MORTEAU	155	26	154	25
VILLERS-LE-LAC	176	29	181	29
<b>TOTAL</b>	<b>607</b>	<b>100</b>	<b>616</b>	<b>100</b>

Le nombre de dossiers instruits par année civile constitue un indicateur fiable permettant de traduire le volume de constructions et d'aménagements réalisé sur chaque territoire communal.

Villers-le-Lac présente toujours la plus forte activité en matière d'aménagement (29%),

notamment dans le domaine du pavillonnaire. La commune des Combes présente, quant à elle, une augmentation de 32 % par rapport à l'année précédente.

L'activité liée à la construction sur les autres communes du Val de Morteau reste stable et fluctue au gré des opérations d'aménagement.

## Documents d'urbanisme en cours

En France, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il remplace progressivement le Plan d'Occupation des Sols (POS).

### **État des documents d'urbanisme communaux de planification sur le territoire de la Communauté de Communes du Val de Morteau :**

Les communes des Combes, de Grand'Combe Châteleu et de Villers-le-Lac sont dotées d'un PLU depuis plusieurs années.

### **Viennent d'approuver tout récemment leur PLU :**

- la commune du **Bélieu**, par délibération du conseil municipal en date du 06/11/2018. Son PLU est applicable depuis le 28/12/2018.
- la commune de **Les Fins**, par délibération du conseil municipal en date du 19/03/2019. Son PLU est applicable depuis le 08/05/2019.
- la commune de **Montlebon**, par délibération du conseil municipal en date du 18/03/2019. Son PLU est applicable depuis le 01/05/2019.
- la commune de **Morteau**, par délibération du conseil municipal en date du 05/04/2019. Son PLU est applicable depuis le 11/06/2019.

La commune des Gras a engagé l'élaboration d'un PLU et travaille actuellement sur celle-ci.

Un PLU détermine les règles de construction à partir desquelles les permis de construire et les déclarations préalables seront instruits. Le PLU s'impose à tous : particuliers et personnes morales. Il s'agit d'un document essentiel à consulter avant de réaliser tout projet sur une commune. Il fixe, en particulier, des règles d'implantation pour les constructions et institue des protections sur le territoire (milieu naturel, patrimoine bâti,...).

Ce document d'urbanisme est consultable dans chacune des mairies.

# Tourisme

## Saison hivernale 2018/2019

### Ski de fond et Gardot

Quelques centimètres de neige nous ont permis d'ouvrir une petite partie des pistes le 11 décembre. Cet épisode neigeux a été de courte durée, 5 jours après, les pistes ont fermé. Le mois de décembre et les vacances scolaires se sont poursuivis sans neige avec des températures douces et de belles journées ensoleillées. La neige est arrivée en grande quantité le 9 janvier. Les précipitations se sont enchaînées durant tout ce mois; **on a relevé fin janvier plus de 80 cm de neige.** Ceci a offert des conditions optimales pour le mois de février et pour les vacances scolaires avec en plus, un soleil bien présent durant toute cette période. Retour des précipitations fin février sous forme de pluie et de neige. L'enneigement a été plus irrégulier et seulement une partie des pistes a été ouverte début mars. La saison s'est terminée le 20 mars.

Malgré un début d'hiver difficile, les mois de janvier et février ont été exceptionnels en terme de conditions de ski et de fréquentation. De nombreuses écoles ont été accueillies avec un total de 3445 enfants. Un parking plein le week-end et des nouvelles conditions d'accueil, notamment, avec le nouveau bâtiment 4 Saisons au Gardot, ont séduit les skieurs qui sont venus de plus loin, de Besançon ou du pays



de Montbéliard.

Le chiffre d'affaires pour cette saison, de niveau élevé, est de 65744€.

### Animations et manifestations

- **12 janvier-Course du ski club:** tournoi de vitesse pour les enfants
- **6 animations** ont été organisées par la CCVM dans le cadre du développement des activités 4 saisons du Gardot. Peu de stations proposent de telles activités, elles sont donc inédites et très appréciées par le public.
- **25 novembre-Trail:** en attendant la neige, l'équipe du Gardot a proposé un trail non chronométré au Gardot. Trois parcours étaient proposés: 10 km, 4 km et un parcours enfant avec obstacles. 98 participants.
- **3 janvier-Défi du Gardot en nocturne:** en raison de l'absence de neige, cette épreuve s'est déroulée en course à pied. Malgré le froid, 62 personnes sont venues réaliser 104 tours de piste du Meix Lagor.
- **27 décembre et 27 février-Initiation au biathlon:** 58 jeunes ont participé à ces séances de

biathlon, la première réalisée en course à pied et la deuxième à skis.

- **21 février - Défi du Gardot nocturne en ski:** 52 participants, très bonnes conditions de ski pour cette nocturne. 178 tours de pistes Meix Lagor réalisés, avec un record de 7 tours pour un skieur. Le plus jeune participant avait 5 ans.
- **19 février - Ski / raquette orientation:** 70 participants, parcours de 9 balises à effectuer librement en raquette ou en ski.

**Ces animations sont très appréciées et permettent de développer davantage notre site nordique.**

Le bâtiment a accueilli également d'autres actions cette saison: invitation des propriétaires à un moment de convivialité pour les remercier de leur coopération, assemblée générale du team ski Crédit Agricole, assemblée générale du team trail Vélo Run, soirée avec sortie raquette du Club Affaires, soirée du Ski Club, formation recyclage secouriste.

## Les Voies Blanches

Cette journée a été organisée le 31 janvier 2019 par l'espace nordique jurassien et la CCVM. Malgré des conditions météorologiques peu clémentes, le public est venu nombreux (environ 1500 personnes) pour cette journée dédiée à la découverte des activités nordiques. Au programme: balades en calèche, découverte du chien de traîneau, cours de ski, balade en raquettes et en back country, buvette et restauration. Malgré beaucoup d'attente sur l'activité chien de traîneau, la journée a été un succès avec des prestataires très efficaces et des personnes venues de tous horizons.

## Ski alpin

Les pistes ont ouvert le 12 janvier avec de bonnes conditions d'enneigement qui ont perduré jusqu'au 24 février. La fermeture des pistes est intervenue le 6 mars. Les 50 jours



d'ouverture ont permis de réaliser un chiffre d'affaires de 128 165€, en progression de 25% par rapport à la moyenne des quatre dernières années.

On compte 221 302 passages aux 5 téléskis pour 16 461 journées skieurs.

## Animations et manifestations

Deux évènements majeurs se sont déroulés à la station du Meix Musy :

- **Le X SPEED SKI TOUR**, animation désormais incontournable dans le Val de Morteau, a eu lieu les 16 et 17 février, et a été conduite par **Xavier Cousseau**, 10 fois recordman du monde de vitesse en monoski, avec une dernière performance à 212,23 km/heure.

Le X speed ski tour est une animation itinérante d'initiation et de découverte du ski de vitesse accessible à tous (5 ans minimum), de sensibilisation à la vitesse et au port du casque, sur une piste sécurisée et réservée à cet effet. À l'égal de stations comme Tignes, Val d'Isère, la Plagne, les portes du Soleils, Vil-

lars de Lans... le Val de Morteau l'accueille depuis 2012, après une interruption en 2017 et 2018. Nous avons bénéficié de conditions d'enneigement et d'ensoleillement maximum pour ce week-end très apprécié des skieurs.

- **Les 50 ANS DU MEIX-MUSY**, le 2 mars.

Après le téléski de la Bonade, c'était au tour du Meix-Musy de fêter ses 50 années d'existence. En 1969, le téléski du "Grand-Musy" ouvrait au public.

Depuis, chaque hiver, la station dans son ensemble offre un formidable terrain de jeux

non seulement pour les locaux (on a tous appris à skier là-haut!) mais également pour les touristes qui veulent profiter d'une nature préservée et de l'ambiance de cette petite station de ski familiale.

Pour l'occasion, on a pu skier gratuitement, une exposition photographique et de matériel a été réalisée et une descente aux flambeaux était prévue, malheureusement annulée en raison de la

météo. L'année 2019 n'étant pas finie, elle sera reprogrammée d'ici fin décembre si toutefois la neige était au rendez-vous.



## QUELQUES CHIFFRES SUR CE TÉLÉSKI

- **Caractéristiques d'exploitation :** Débit d'env. 600 p/h, 24 skieurs en ligne, un départ toutes les 6 sec.
- **Caractéristiques géodésiques :** Altitude gare aval : 1 140 m ; Altitude gare amont : 1 283 m ; Dénivelé : 143 m ; Longueur : 671 m ; Pente maximum : 60%.
- **Caractéristiques techniques :** 7 pylônes, 48 perches, diamètre du câble : 12 mm.

## Local de ski des Combes

Géré par le ski club des Combes, le nouveau local accueille les skieurs qui peuvent y trouver de la location de skis de fond et de raquettes ainsi que de la vente de forfaits. Salle hors sacs, boissons...



## Sports outdoor

Pour compléter l'offre d'utilisation du bâtiment 4 Saisons de Gardot, la Communauté de Communes du Val de Morteau a décidé la création d'une station «de marche nordique».

### Qu'est-ce que le concept de station de marche nordique?

La station du Val de Morteau viendra compléter un réseau constitué de 7 stations en France: dans le Haut Bugey, en Chartreuse, dans le Vercors, au Col du Corbier, en Vendée, dans la vallée de Chevreuses et sur la Côte d'Opale.

Il s'agit d'un ensemble d'itinéraires au départ d'un lieu déterminé, avec un panneau de départ, un site internet dédié, une application mobile et du balisage terrestre. Sur notre secteur, les itinéraires sont proposés par l'association «Nordic Val Walking».

Cette offre pourra être complétée par la suite d'une station trail, et d'un projet qui est en cours de négociation avec le «Grand Pontarlier» pour relier le Larmont en VTT avec assistance électrique ou sans.

Cette diversification des activités de plein air est indispensable pour faire vivre nos stations de moyenne altitude.

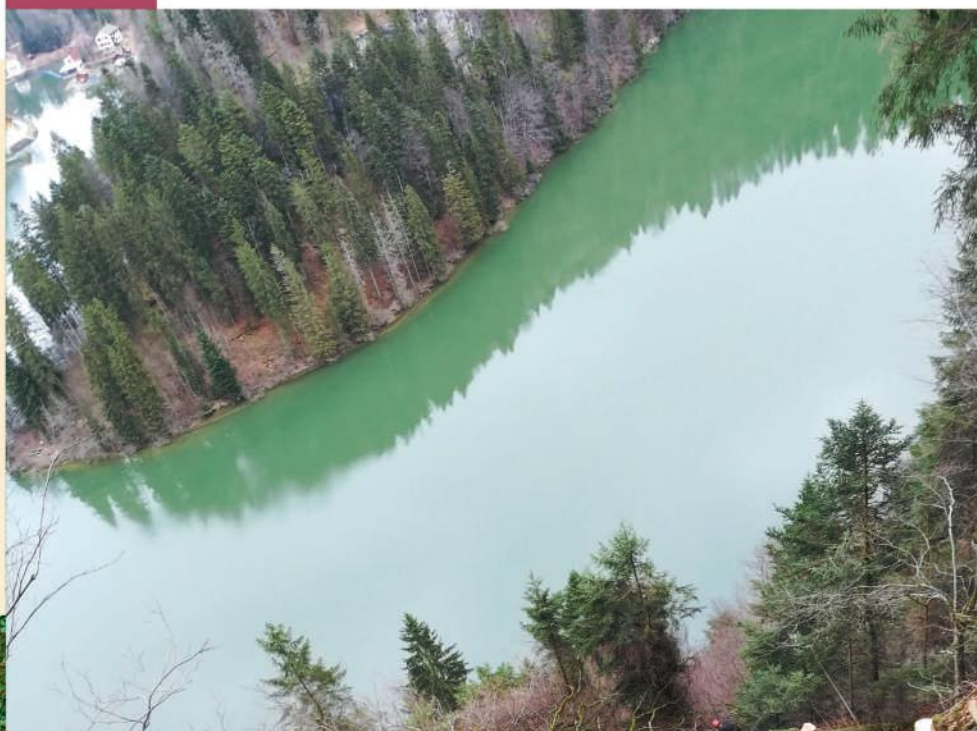




## Bassins du Doubs

Après les travaux par voie terrestre réalisés au printemps 2017, ceux qui devaient être entrepris à l'automne n'ont pas pu être réalisés à cause de la sécheresse. Ils ont été engagés en juin de cette année.

Destinés à redécouvrir sur certains endroits des bassins le rocher calcaire des falaises envahies par la forêt, les travaux consisteront en une dévégétalisation d'une partie de la face nord du rocher de l'Écho, des travaux de même nature sur la proue et la face sud du rocher de la Vierge et l'ouverture de fenêtres sélectives dans les cirques Louis Philippe et Calvin.



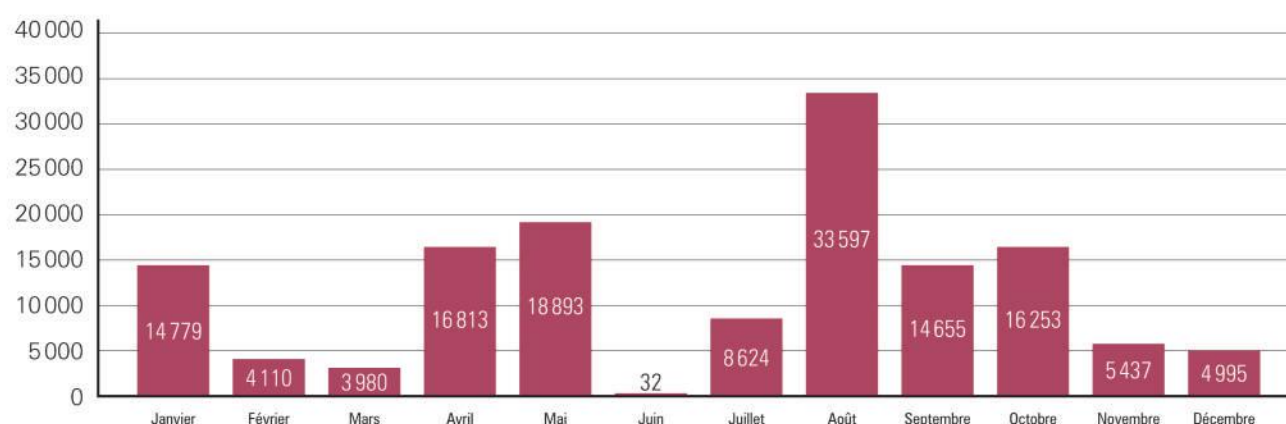
## Eco-compteur au Saut du Doubs

Voici les chiffres par mois du nombre de passages des visiteurs au Saut du Doubs coté français pour l'année 2018. Un problème technique n'a pas permis de comptabiliser les passages du 20 mai au 15 juillet.

lant les chiffres, on arrive à environ 180 000 passages sur un an, soit 90 000 visiteurs uniquement coté français.

Des chiffres qui confortent la vocation touristique de ce lieu!

**PASSAGES DES VISITEURS AU SAUT DU DOUBS COTÉ FRANÇAIS POUR L'ANNÉE 2018**



### CHIFFRES CLÉS SUR LA PÉRIODE DE JUILLET 2017 À MAI 2019

- CUMUL DE LA PÉRIODE : 251 911
- MOYENNE JOURNALIÈRE : 394
- MOYENNE MENSUELLE : 11 999
- JOUR LE PLUS FRÉQUENTÉ : dimanche
- JOURS LES PLUS FRÉQUENTÉS SUR LA PÉRIODE :
  - Dimanche 13 août 2017 (3 310)
  - Dimanche 21 octobre 2018 (3 201)
  - Lundi 14 août 2017 (2 945)



## La nuit de l'eau

Le 16 mars dernier, le centre nautique du Val de Morteau, la MJC, la Maison familiale rurale des Fins et le club UNICEF du Collège Jeanne d'Arc ont organisé ensemble la soirée de solidarité «Nuit de l'Eau» lancée au niveau national par UNICEF et la Fédération Française de Natation.

Cet évènement vise à **récolter des dons pour favoriser l'accès à l'eau potable dans les pays sinistrés** en invitant le plus grand nombre de personnes à venir plonger dans les piscines de France et sensibiliser la



population à l'importance de l'eau et de l'hygiène.

Comme chaque année, les animations étaient nombreuses: exposition, parcours ludique pour les enfants, relais ados, aquagym, mannequin challenge, défi entreprises et soirée musicale...

Grâce à la mobilisation de tous, familles, entreprises, sponsors, un chèque de 1806€ a pu être remis à UNICEF en vue de poursuivre le rétablissement des canalisations d'eau potable à Haïti, pays sinistré depuis 2010.

## «Souriez, vous êtes en Pays Horloger»

L'Office de Tourisme du Pays Horloger multiplie les initiatives pour toucher les clientèles et optimiser la diffusion de l'information et la promotion de la destination.

En janvier dernier, au Gardot à l'occasion des Voies Blanches, une façon décalée d'accueillir a été testée... C'est avec un cadre photo que l'Office de Tourisme a abordé les participants du jour en leur proposant de faire une photo souvenir, le tout agrémenté de quelques phrases comme «Souriez, vous êtes en Pays Horloger» ou, pour faire plus local, «ça meule» qui était de circonstance ce jour-là. Cette action de promotion et de contact avec les clientèles, très bien accueillie, a été renouvelée pendant les vacances de février et devrait être reconduite cet été.

D'ici la fin du semestre, tous les bureaux de l'Office de Tourisme seront désormais dotés d'un écran d'accueil numérique. Jusqu'à pré-

sent, le bureau de Villers-le-Lac ne bénéficiait pas encore de cet équipement. Il pourra prochainement diffuser de l'information aux clientèles touristiques et aux locaux, pendant et en dehors des horaires d'ouverture. Hébergements, restaurants, animations, etc. seront diffusés sur l'écran en vitrine.



# Le Centre de Secours Renforcé de Morteau

**C'**est le 22 septembre 2018 que le nouveau Centre d'Incendie et de Secours de Morteau a été inauguré. Ce nouveau bâtiment, plus spacieux et plus fonctionnel que l'ancienne caserne de la rue de la Glapiney, offre désormais d'excellentes conditions de travail et de vie dans le centre aux sapeurs pompiers, et améliore les conditions et les délais des départs en intervention.

## Effectifs du CSR au 1<sup>er</sup> juillet 2019

- 5 sapeurs-pompiers professionnels (le chef de centre au grade de capitaine et 4 sous-officiers au grade d'adjudant)
- 1 secrétaire/assistante de gestion
- 2 lieutenants de sapeurs-pompiers volontaires
- 50 sapeurs-pompiers volontaires
- 2 infirmières sapeurs-pompiers volontaires

Le centre de secours dispose également d'une section de 18 jeunes sapeurs-pompiers issus du regroupement des centres du Val de Morteau, du Russey et d'Orchamps-Vennes.

## Les nouveaux véhicules

En 2018, deux nouveaux véhicules sont venus renforcer le parc automobile du centre. En premier lieu, un véhicule de secours routier a été acquis, qui a pour missions principales le balisage et la sécurisation des accidents de la voie publique, et la désincarcération des victimes coincées dans les véhicules lors des accidents de la route. Une nouvelle ambulance dernière génération a également été livrée. Basé sur une caisse arrière de forme carrée, ce véhicule est plus ergonomique et présente notamment un nouveau système de suspension du support de brancard de la victime, dissocié de la suspension du véhicule, qui garantit un confort optimum de la victime au cours de son transport vers la structure médicale.

## Le nombre de sorties en 2018

- Val de Morteau: Villers-le-Lac: 169 interventions, Grand'Combe Châteleu: 120 interventions, Les Gras: 28 interventions
- CSR Morteau: 1231 interventions (chiffre

stable par rapport à 2017), dont 72% de secours à personne, 11% d'accident de la voie publique, 9% d'incendie et 8% d'opérations diverses.

## Un nouveau chef de centre

**La passation de commandement entre le Capitaine Charles Claudet, en poste depuis 2011, et le Capitaine Samuel Guichard a eu lieu lors de l'inauguration du nouveau centre.**

Samuel Guichard a débuté comme Jeune Sapeur-Pompier (JSP) à l'âge de 8 ans au sein de la section de JSP de Bletterans, puis devient Sapeur-pompier volontaire à Arlay à l'âge de 17 ans. Le 1<sup>er</sup> février 2001, il débute en tant que Sapeur-pompier au sein du SDIS du Jura en qualité d'opérateur au centre d'appel 18 (CTA/CODIS), puis au SDIS du Rhône de 2002 à 2004. Il obtient le concours de lieutenant de Sapeur-pompier en 2006 et devient officier au sein du Groupement territorial Ouest à Besançon au service Opération - Prévision de 2007 à 2012. Adjoint au chef de centre de Besançon Est puis de Besançon Centre de 2012 à 2016, puis Adjoint au chef du service formation à la Direction Départementale de 2016 à 2018, il est, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, chef de centre à Morteau.

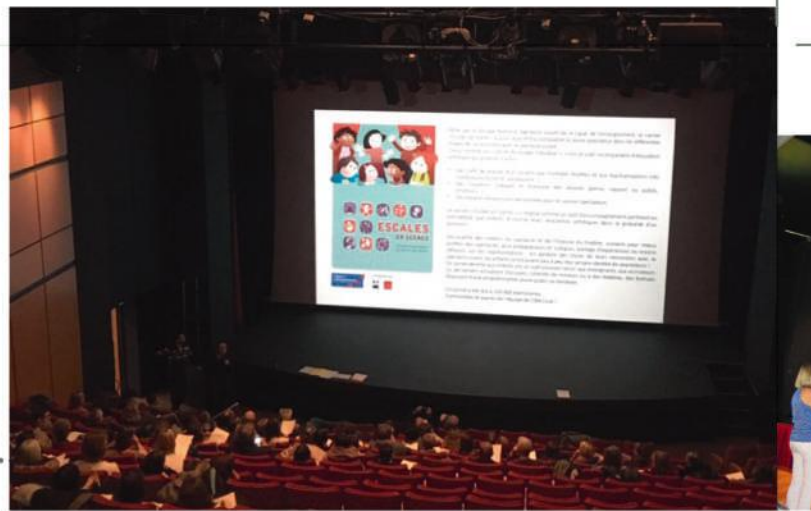
Ses formations de spécialité: sauveteur aquatique, chef de cellule risque chimique, chef de colonne feux de forêt et conseiller technique feux de forêt du Doubs.



Journée portes ouvertes du 16 juin 2019



# Culture



## Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

**D**epuis 20 ans la CCVM porte un fort intérêt au Parcours d'éducation artistique et culturelle avec des partenaires fidèles comme Côté Cour, les JMFrance, la médiathèque et le dispositif Ecole et cinéma.

Le parcours est construit conjointement par l'ensemble des acteurs impliqués dans l'éducation artistique et culturelle :

- Côté Cour, scène conventionnée Art, Enfance Jeunesse avec Cyril Devesa et Jérôme Rousselet, les directeurs et Virginie Coulot et Stéphanie Maire les enseignantes relais bénévoles
- les JMFrance avec leur représentant local bénévole Denis Roy
- la médiathèque avec Odile Jay
- Écoles et cinéma représenté par Nicolas Vieille Blanchard, Pascal Corond et Martin Lorafy, conseillers pédagogiques et le centre Images de Montbéliard.

Ce parcours touche ainsi quelques 17800 élèves chaque année.

**Les principaux objectifs du parcours sont les suivants :**

- **Diversifier et élargir** les domaines artistiques abordés à l'école en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les

domaines de la création ;

- **Articuler** les différents temps éducatifs et en tirer parti, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique et culturelle ;
- **Donner sens et cohérence** à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part dans le cadre d'enseignements ou d'actions éducatives, le parcours n'étant pas une simple addition ou juxtaposition d'actions et d'expériences successives et disparates, mais un enrichissement progressif et continu.

**Elle y consacre un budget important :**

- 11000€ pour 1100 places au spectacle vivant pour Côté Cour
  - 3500€ pour 2500 places aux concerts pour les JMFrance
  - 8250€ pour 3300 entrées de cinéma pour le dispositif écoles et cinéma qui est pris entièrement en charge par la collectivité
  - 1000€ pour la participation d'un auteur dans tous les établissements de la CCVM lors de la fête du livre
- Soit 23750€ annuels.



## École de musique des sociétés du Val de Morteau

École intercommunale, l'École de musique des sociétés du Val de Morteau a été créée il y a 16 ans. Depuis, elle n'a eu de cesse de se développer et aujourd'hui, elle accueille 277 élèves qui sont encadrés par 14 professeurs. Les élèves sont issus de La Lyre mortuacienne, de l'Harmonie de Morteau, d'Union et Progrès et de la Fraternité de Villers-le-Lac, de l'Écho du Vallon de Grand'Combe Châteleu, de l'Union musicale des Fins, et de l'Echo de la Montagne de Montlebon. Plus de 5 000 heures de cours sont dispensées chaque année, ce qui équivaut à quasiment 7 emplois temps plein. Les cours ont lieu dans des locaux mis à disposition des différentes harmonies par les communes, et les professeurs de l'École de musique se déplacent de commune en commune.

Alto, Tuba, Trombone, Cor, Trompette, Clarinette, Hautbois, Percussions, Saxophone..., sont quelques-uns des instruments étudiés. En fin d'année scolaire, tous les élèves passent des examens qui sont organisés avec des jurys

composés d'intervenants extérieurs.

Tous les membres de l'équipe de direction sont bénévoles, ce qui permet à l'association de limiter ses dépenses et donc de proposer des tarifs très attractifs, parmi les moins élevés du Département du Doubs, à ses élèves.

Enfin, plusieurs manifestations sont organisées tout au long de l'année :

- Stage de trois jours aux vacances de la Toussaint pour les élèves de 2<sup>e</sup> cycle, qui se termine par un concert rassemblant les 70 participants et leurs professeurs. Le concert aura lieu cette année le mercredi 23 octobre, à 20h30, à la salle des fêtes de Villers-le-Lac.
- Examens fédéraux en avril et juin.
- Audition réunissant tous les élèves fin juin pour clôturer l'année.

La contribution de la CCVM à l'École des Sociétés de musique s'élève à 50 000 €.

**Contact : Jérôme Guinchard (Président)**  
**03 81 67 42 65**

### 2<sup>e</sup> prix d'excellence

Félicitations à **Émilie Colard**, trompettiste à l'Harmonie de Morteau et élève de l'école des sociétés de musique du Val de Morteau, pour l'obtention du 2<sup>e</sup> prix d'excellence qui lui a été décerné par la Confédération Musicale de France!



## Bilan de l'exposition « Les horlogers du Val de Morteau de 1700 à 2000 »

**Durant l'été 2018, la Communauté de Communes a contribué, en partenariat avec la Ville de Morteau et l'Association des Traditions horlogères, à l'exposition « Les horlogers du Val de Morteau de 1700 à 2000 ».** L'horlogerie étant une composante majeure du patrimoine local, cette exposition était l'occasion de rendre hommage à cette industrie qui a favorisé le développement du territoire. À l'initiative de cette exposition, un homme, **Yves Droz**, amateur d'horlogerie ancienne qui a fourni un immense travail de recherches pour pouvoir exposer le passé horloger de Morteau et ses alentours. L'exposition était très dense, un réel travail de mise en commun de toutes les recherches et de présentation a été réalisé de façon à rendre l'exposition compréhensible et lisible. 300 montres, une galerie de portraits et une centaine d'outils et machines fabriqués dans le Val de Morteau étaient exposés. Parallèlement à l'exposition, un catalogue raisonné a été réalisé par Monsieur Droz. Il recense les outils, les horlogers, les anecdotes, de façon détaillée. L'histoire de nombreuses familles y est racontée, accompagnée de documents d'époques et de photographies. Édité à 500 exemplaires et victime de son succès, une réédition de 200 exemplaires a été réalisée.

Lors de la clôture de l'exposition, M. Droz, commissaire de l'exposition s'est vu remettre la médaille d'honneur de la ville en tant que «Passeur de Mémoire Horlogère».

Suite à cette exposition d'envergure, M. Droz a cédé une grande partie de sa collection au musée de l'horlogerie. L'exposition d'été sur les horlogers a donc pris place à l'étage du musée.

Pour vous faire revivre l'exposition au plus près, 100 DVD ont été réalisés. Le DVD est une composition de la visite guidée de l'exposition par Yves Droz, amateur d'horlogerie ancienne. Il est en vente au musée de l'horlogerie de Morteau au prix de 10€.

### Quelques chiffres :

3275 personnes ont vu l'exposition entre le 1<sup>er</sup> juillet et fin octobre  
 400 personnes aux visites guidées du week-end des Journées du Patrimoine  
 620 catalogues raisonnés vendus  
 80 catalogues raisonnés encore disponible au prix de 45€ (en vente au Musée)  
 100 DVD réalisés, une vingtaine sont encore disponibles au Musée de l'horlogerie.



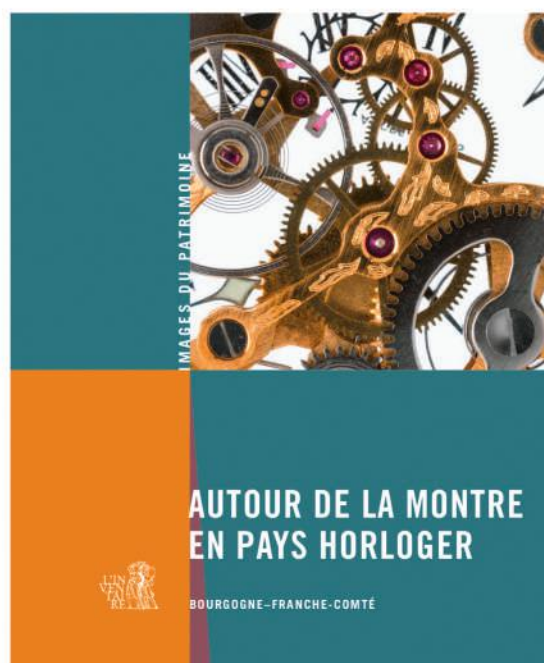


## Autour de la montre en Pays horloger

De la commune de Montécheroux au nord, à celle des Gras au sud, le Pays horloger s'identifie toujours à l'industrie phare qui lui a donné son nom. C'est en effet l'horlogerie qui a permis l'essor de cette zone marquée par les reliefs du Jura, mêlant plateaux et vallées. C'est elle encore qui a conditionné ses relations avec la Suisse voisine aussi bien qu'avec le «bas pays» et Besançon. Le livre «Autour de la montre en Pays horloger» a pour but de rappeler les grandes étapes de cette histoire, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Il ambitionne surtout de l'ancrer dans le territoire, en mettant en lumière toutes ces usines et ateliers qui constituent la trame –maintenant bien brouillée– des villes et villages de cette partie du Haut-Doubs. Il vise également à en montrer toute la diversité: l'industrie horlogère déborde largement le cadre de la fabrication des montres et concerne aussi bien la production de ses compo-

sants (mouvement et habillage) que la réalisation de l'outillage utilisé. Une très riche illustration (plus de 350 photographies) vous invite donc à une découverte mêlant hommes, bâtiments, machines, montres et mécanismes...

Merci à M. Laurent Poupart pour ce travail de bénédictin!



19 € en librairie

## Cinéma Le Paris

### Chiffres clés:

Nombre d'entrées 2018: 17 496.

Nombre d'entrées 2017: 17 443

Le cinéma Le Paris a eu une légère augmentation du nombre d'entrées en 2018. La programmation du cinéma reprend les grandes sorties commerciales de l'année généralement en troisième semaine de diffusion. Mais le cinéma a pu compter sur plusieurs sorties nationales: *Taxi 5*, *Belle et Sébastien*, *Alad'2*, *Les animaux fantastiques*, *Les crimes de Grindelwald*, *All inclusive*.



### Les partenariats scolaires

Les partenariats scolaires ont permis de réaliser 2 639 entrées en 2018.

Le dispositif Collège au cinéma regroupe quatre établissements: le collège Jean-Claude Bouquet, le collège Jeanne d'Arc, le collège René Perrot au Russey et le collège Immaculée Conception au Russey. Le dispositif Lycéens et apprentis au cinéma regroupe trois établissements: le Lycée Edgar Faure, le lycée professionnel des Fontnelles et la MFR des Fins.

### Changement des tarifs

En 2018, de nouveaux tarifs ont été effectifs à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

Le tarif normal est passé de 6€ à 7€, le tarif réduit de 5€ à 5,50€, le ciné pass de 48€ à 50€.

### Les partenariats

Le cinéma continue ses partenariats avec les associations pour la distribution des contre-marques lors des lotos ainsi qu'avec les entreprises pour les cartes d'abonnement.

Une première expérience de partenariat avec le magasin de sport *Downhill Shop* a eu lieu avec une soirée spéciale pour la diffusion du film *Hors norme* en présence de l'acteur principal et du réalisateur.

La traditionnelle séance des commerçants de Morteau juste avant les fêtes de Noël a également eu lieu fin 2018.



### Les projets

Le cinéma *Le Paris* et le cinéma *l'Atalante* ont pour projet de réaliser un **festival de cinéma**. L'élaboration de ce festival a pour but de montrer la complémentarité des deux cinémas, *Le Paris* avec des sorties commerciales et *l'Atalante* avec des films arts et essai. Ce festival aura lieu en fin d'année. La programmation et son déroulement sont en cours de réflexion par les équipes de l'Atalante et du Paris.

# Partenariats réseaux supra interco

## Création du Parc Naturel Régional (PNR) Doubs Horloger

**A**près une année 2018 consacrée à la rédaction de la charte du futur parc, l'année 2019 a commencé par l'avis intermédiaire sur le projet de PNR délivré par les autorités nationales.

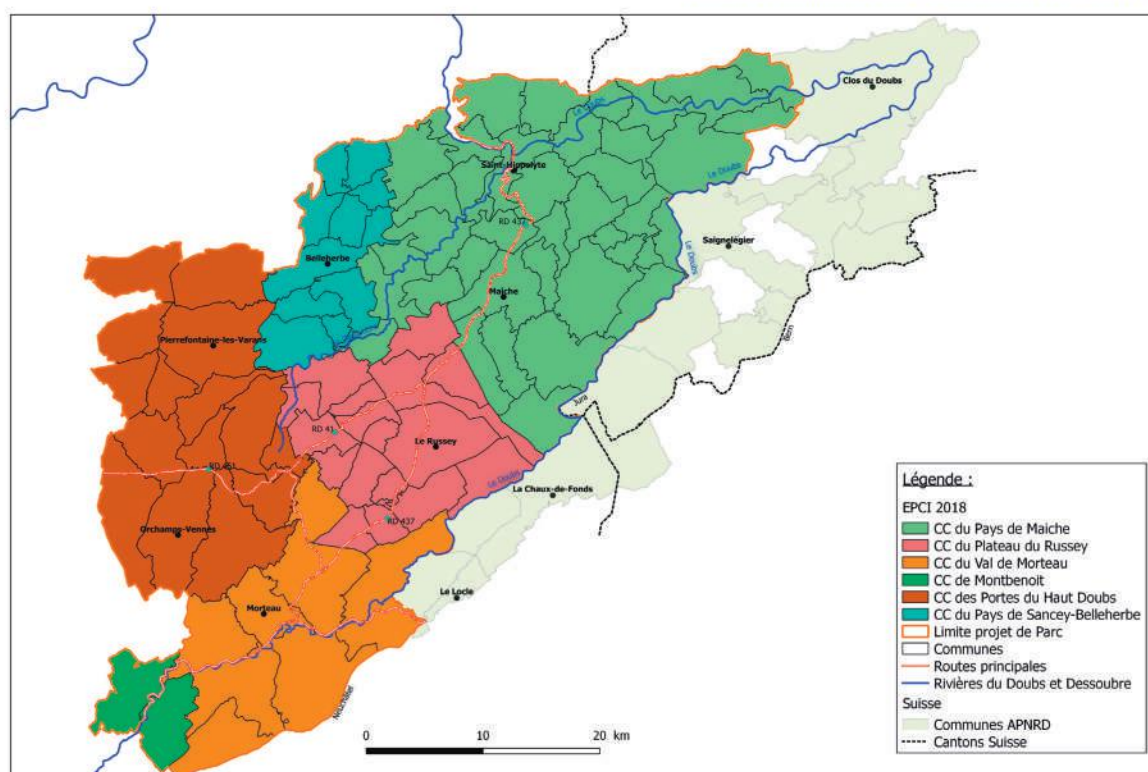
Cette étape passée en début d'année a conforté la candidature et confirmé que notre territoire méritait ce classement d'envergure nationale par la richesse de ses patrimoines, de ses savoir-faire mais aussi pour ses fragilités au nombre desquelles figure par exemple la ressource en eau. La suite de l'année 2019 sera consacrée à la

finalisation du projet: définition de la future structure qui s'insérera dans le paysage des collectivités locales en se substituant à l'actuel PETR du Pays Horloger, emblème du Parc, préparation du premier programme d'actions,...

Les démarches administratives à venir comprendront notamment l'évaluation environnementale, l'enquête publique à l'automne puis la phase d'adhésion des communes.

Cela permet d'escompter la création du PNR dans le courant de l'année 2020.

Tous les documents sont consultables sur [www.pays-horloger.fr](http://www.pays-horloger.fr)



## Le groupement local de coopération transfrontalière de l'agglomération urbaine du Doubs



Cette structure de coopération transfrontalière avec les villes de la Chaux de Fonds, du Locle et des Brenets a été élargie à l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Val de Morteau en 2018.

Au nombre des actions réalisées, on peut mettre au crédit le soutien à la ligne des horlogers qui a vu son offre de service renforcée récemment, la défense des intérêts de notre région frontalière dans les instances régionales mais aussi des moments symboliques visant à renforcer le sentiment d'appartenance à un bassin de vie commun avec la commémoration conjointe du centenaire de l'armistice le 10 novembre dernier aux Brenets, par exemple.

Lors de l'assemblée générale 2019 le bureau du GLCT a été renouvelé, au titre de l'alternance la présidence revient maintenant à Philippe Rouault, conseiller communal de la commune des Brenets, la vice-présidence étant assurée par Pierre Vaufrey, adjoint au maire de Morteau.

L'année 2019 sera marquée par la mise en ligne d'un site internet commun qui permettra de mettre à disposition de tous des informations portant sur l'ensemble du territoire.



Agglomération Urbaine du Doubs  
Morteau, Villers-le-Lac, Les Fins, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets

## Inscription des savoir-faire de mécanique horlogère et de mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Fin mars 2019, la Confédération Helvétique représentée par l'Office Fédéral de la Culture a déposé auprès de l'UNESCO à Paris le dossier de candidature franco-suisse en vue de l'inscription des savoir-faire de mécanique horlogère et de mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine mondial immatériel de l'humanité. Ce dossier transfrontalier est porté en France par la communauté d'agglomération du Grand Besançon et le Pays Horloger. Pour nos territoires, l'objectif de cette candidature est de permettre la reconnaissance de ces savoir-faire vivants et d'attirer l'attention sur les enjeux de sauvegarde, de transmission et de valorisation de ceux-ci. La réponse de l'UNESCO est attendue pour l'automne 2020.



## Pôle métropolitain Centre Franche-Comté

**L'activité du Pôle métropolitain «Centre Franche-Comté» qui regroupe les intercommunalités de Besançon, Lons-le-Saunier, Vesoul, Dôle, Pontarlier et Morteau, a été particulièrement dense cette année.**

Un travail important a été conduit pour apporter une contribution active à l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) que la Région Bourgogne-Franche-Comté doit arrêter tout prochainement. Des rencontres avec les Élus régionaux, ont eu lieu :

- le 17 mai avec **Éric Houlley** (Vice-Président chargé de l'Aménagement du Territoire) et **Frédérique Colas** (Vice-Présidente en charge de la transition écologique),
- le 3 juin avec **Michel Neugnot** (Vice-Président chargé des Transports).

D'autres échanges fructueux ont eu lieu avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Agence d'Urbanisme de Besançon (AUDAB).

Ces rencontres ont permis de réaffirmer la

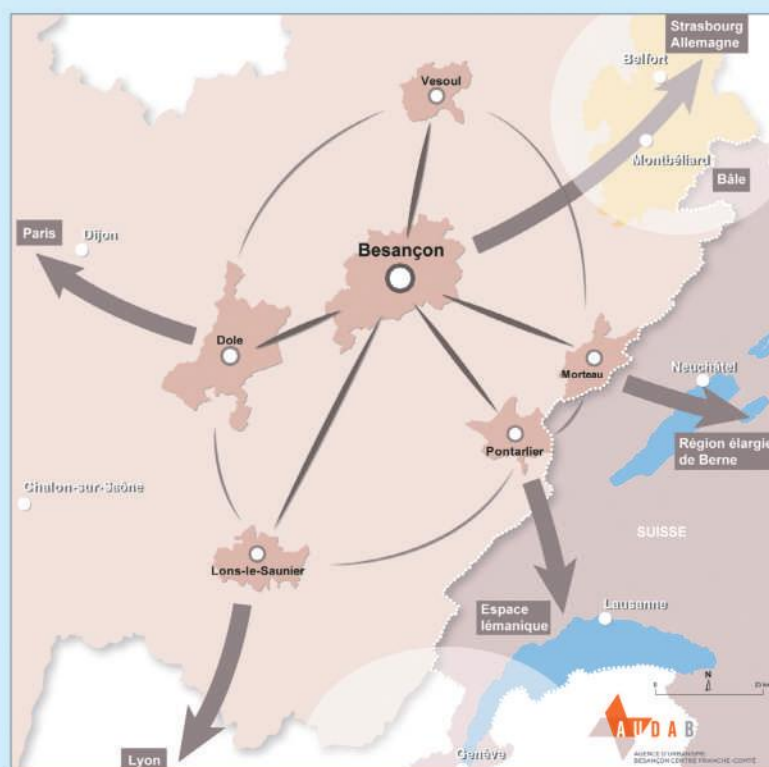
nécessité d'un modèle multipolaire dans l'organisation régionale, un réseau de territoires, et de faire valoir les orientations nécessaires à nos territoires spécialement en matière de mobilité notamment transfrontalière.

Les autres sujets qui ont été développés cette année concernent l'implantation de nouvelles structures susceptibles de favoriser le développement économique sur le territoire des intercommunalités: tiers-lieux, espaces de coworking..., ainsi que la mise à disposition d'écrans d'information touristique en partenariat avec les offices de tourisme, et de développement des activités nature, dites «outdoor».

Il est évident que l'intégration du Val de Morteau dans le Pôle métropolitain Centre Franche-Comté est une reconnaissance de notre dynamisme et constitue une ouverture importante pour notre territoire qui peut ainsi être mieux entendu au niveau régional et national.



La dernière réunion du Conseil métropolitain s'est tenue à Morteau le 21 juin.



## 34<sup>e</sup> Congrès de l'ANEM

C'est la ville de Morteau qui avait été retenue par le Comité directeur de l'ANEM (Association Nationale des Élus de la Montagne) pour accueillir son 34<sup>e</sup> congrès, les 18 et 19 octobre derniers.

Pendant ces deux jours de rencontres et de débats, l'ANEM, qui œuvre depuis plus de 30 ans pour faire respecter la spécificité des territoires de montagne, a accueilli tous les élus, experts et acteurs divers de la montagne (environ 500 congressistes au total), et a renouvelé ses instances dirigeantes.

Ainsi, **Annie Genevard**, Députée du Doubs et Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, a été élue Présidente de l'ANEM pour une durée de 2 ans.

Le congrès avait vocation à passer en revue l'actualité politique et à tracer des perspectives pour la montagne en réunissant les élus des collectivités adhérentes, les parlementaires, les membres du gouvernement ainsi que les représentants des administrations, des organismes socioprofessionnels et les partenaires. **Sébastien Lecornu**, Ministre auprès de la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé des Collectivités territoriales, avait lui aussi fait le déplacement à Morteau pour assister au Congrès.



# Divers

## Les 22 millions d'investissement du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté prennent forme au lycée Edgar Faure

**S**orti de terre en octobre 2018, le nouveau bâtiment adossé au lycée prend forme. Les panneaux bois et la charpente mettront définitivement « hors d'eau » le nouveau bâtiment à l'été 2019.

Cette construction s'accompagne d'un atelier décolletage provisoire mais « en dur » pour accueillir la nouvelle formation à la rentrée 2019: le titre professionnel « Décolletage en alternance ». Cette formation d'un an est destinée aux élèves sortant des bacs professionnels « Techniciens d'Usinage et Microtechniques ». Elle répond à un fort besoin de nos entreprises locales.

À l'issue de cette phase de construction, les travaux consisteront à restructurer complètement les ateliers d'usinage et microtechnique dans l'ancien bâtiment. La fin des travaux est prévue pour 2021. Les élèves et leurs enseignants bénéficieront ainsi de locaux plus fonctionnels et moins coûteux en énergie. Dans l'attente du nouveau bâtiment qui sera opérationnel en 2020, les 1 200 élèves et les 200 personnels du lycée font preuve de patience et de civisme pour vivre plus nombreux dans moins d'espace!





## Contrat P@C, Pour une Action Concertée avec le Département du Doubs

Dans le cadre de son projet stratégique C@P 25 (Construire, Aménager, Préserver), le Département du Doubs a décidé de faire évoluer les modalités de son **soutien financier en faveur des projets locaux**, en s'appuyant sur les principes de subsidiarité (n'intervenir que lorsque l'aide permet de lancer un projet) et de différenciation entre les territoires (adapter l'aide aux besoins réels).

**Cela s'est traduit concrètement par la signature, le 3 décembre dernier, d'une convention de partenariat de 4 ans (2018–2021), construite autour de 4 axes :**

- Expression des priorités du Département sur notre territoire : solidarités humaines (petite enfance, personnes âgées, personnes handicapées, insertion), réseau routier de desserte (114 km de RD au sein de la CCVM), déploiement du très haut débit, gestion de l'eau (eau potable, assainissement, milieux aquatiques),
- Accompagnement aux projets locaux : ingénierie et assistance à maîtrise d'ouvrage,
- Soutien financier aux projets locaux,
- Intégration de thématiques spécifiques, dont le volet « sport, culture, jeunesse » et le volet « Préservation de la biodiversité et Espaces naturels sensibles ».

La mobilisation d'une enveloppe financière de 1 100 000 € sur la durée du contrat, soit 14,25 €/hab/an, montant sensiblement identique à la moyenne des années précédentes, concrétise le soutien financier aux projets locaux.

En accord avec les communes de la CCVM, cette enveloppe sera consacrée prioritairement :

- À l'amélioration des équipements destinés aux enfants,
- À renforcer l'offre de services en matière d'équipements sportifs et de loisirs,
- À améliorer la transition énergétique.

En 2018, les projets suivants ont ainsi déjà été soutenus par le Département du Doubs (montants de subvention) :

- L'installation d'une chaufferie à granulés bois sur la commune de Les Gras : 16 558 €,
- Le remplacement des huisseries du club de l'Âge d'Or à Villers-le-Lac : 11 701 €,
- La création d'un préau pour le groupe scolaire de Les Combes : 37 637 €,
- La construction d'un terrain multisports sur la plaine des sports et de loisirs de Morteau : 13 307 €.

---

## Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

**En ce début d'année 2019, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance s'est élargi pour devenir un Conseil Intercommunal.**

En effet pour être efficace, la prévention de la délinquance doit être développée sur un territoire plus large qu'une commune, et la coordination des actions à l'échelle de la Communauté de Communes du Val de Morteau semble plus adaptée.

**Les thématiques abordées sont nombreuses :**

sécurité routière, violences intra-familiales, santé publique, vols, radicalisation, police de l'environnement, incivilités, troubles de voisinage...

Sont membres du CISPDP les élus de la Communauté de Communes, la Gendarmerie, les polices municipales, les pompiers, les représentants de l'État de différents ministères (Intérieur, Justice, Droits des Femmes et Égalité), les représentants du Conseil départemental, les bailleurs sociaux, les établissements scolaires, des associations...

## Personnel

Arrivée d'**Amélie Faivre** le 1<sup>er</sup> novembre 2018 au service Déchets, développement durable, et occupation du domaine public.

Nos souhaits de bonne retraite à **Daniel Michaud** (Urbanisme) et **Rosanna Taillard** (Pépinière d'entreprises).



## Le Téléthon

**Les festivités du Téléthon 2018 se sont déroulées aux Gras**, et pour la première fois sur la place du village, où deux chapiteaux chauffés avaient été installés pour l'occasion. Le fil rouge de cette édition rosillarde consistait à décorer un sapin, dessiné sur une grande plaque d'épicéa, avec des rondelles de bois vendues pendant les 30 heures que durait la manifestation.

Comme chaque année, de nombreuses animations étaient proposées aux visiteurs : lâcher de ballons,

maquillages, balades en chiens de traîneaux, en calèches, jeux en bois, danse country, démonstration d'aïkido, marches, etc., et la soirée a été animée par plusieurs groupes musicaux.

**La mobilisation de tous a permis de récolter 33 000€ qui ont pu être reversés à l'AFM** (Association Française contre les Myopathies).

.....  
**Rendez-vous les 6 et 7 décembre aux Combes pour l'édition 2019 !**





### MORTEAU

Maire : Cédric BÔLE

2, place de l'Hôtel de Ville, 25500 Morteau

Tél. 03 81 68 56 56

Site [www.morteau.org](http://www.morteau.org)

#### Ouverture

- du lundi au vendredi  
8 h > 12 h et 14 h > 18 h
- samedi 9 h > 12 h  
(uniquement le service État civil)



### GRAND'COMBE CHÂTELEU

Maire : Jean-Pierre FRIGO

7, Rossigniers,  
25570 Grand'Combe-Châteleu

Tél. 03 81 68 80 21

Site [www.grandcombechateleu.fr](http://www.grandcombechateleu.fr)

#### Ouverture au public

- lundi 13 h 30 > 17 h 30
- du mardi au vendredi  
8 h > 12 h
- samedi matin 8 h 30 > 11 h 30



### VILLERS-LE-LAC

Maire : M<sup>me</sup> Dominique MOLLIER

1, rue Pasteur, 25130 Villers-le-Lac

Tél. 03 81 68 03 77

Site [www.villerslelac.fr](http://www.villerslelac.fr)

#### Ouverture

Du lundi au vendredi  
8 h 30 > 12 h et 13 h 30 > 17 h 30



### LES GRAS

Maire : Patrick LAITHIER

2, place de la Libération, 25790 Les Gras

Tél. 03 81 68 80 23

#### Ouverture

- du lundi au vendredi 8 h 30 > 11 h 45
- mardi, jeudi  
8 h 30 > 11 h 45 - 13 h 30 > 16 h 30
- fermé le mercredi
- samedi 9 h > 12 h



### LES FINS

Maire : Bruno TODESCHINI

Place du 8 mai, 25500 Les Fins

Tél. 03 81 67 08 39

Site [www.lesfins.fr](http://www.lesfins.fr)

#### Ouverture

- du lundi au vendredi 9 h > 12 h et  
14 h > 17 h (fermé mercredi après-midi)
- samedi 9 h > 11 h 30  
(sauf juillet-août)



### LES COMBES

Maire : André PICHOT

1, place de la Mairie, 25500 Les Combes

Tél. 03 81 67 13 72

#### Ouverture

- du lundi au samedi 8 h 30 > 12 h



### MONTLEBON

Maire : Catherine ROGNON

1, place des Minimes,  
25500 Montlebon

Tél. 03 81 67 01 85

Site [www.montlebon.fr](http://www.montlebon.fr)

#### Ouverture

- lundi 14 h > 17 h
- mardi, jeudi, vendredi  
9 h > 12 h et 14 h > 17 h
- mercredi 9 h > 12 h
- samedi en semaine paire 9 h 30 > 12 h



### LE BÉLIEU

Maire : Jean-Noël CUENOT

1, place Théodore Cuenot,  
25500 Le Bélieu

Tél. 03 81 67 25 23

#### Ouverture

- lundi 8 h 30 > 11 h 00
- mardi 13 h 30 > 17 h 30
- vendredi 13 h 30 > 18 h 30

